

Structure du programme et liste des cours

Arts visuels et phénoménologie du corps

(Cheminement: 3)

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits

Cours obligatoires (15 crédits)

Cours obligatoires (15 crédits)

PHI1147 - Esthétique et art

Ce cours d'introduction générale à l'esthétique s'adresse en premier lieu aux étudiants en art, mais intéressera également les étudiants en philosophie et en littérature. Il est spécialement conçu pour introduire aux concepts fondamentaux et aux différentes problématiques de la réflexion esthétique à partir d'une approche pédagogique privilégiant le recours aux domaines des arts et aux oeuvres artistiques. Il propose d'analyser ce qui distingue le domaine de l'expérience esthétique de celui de la production artistique, tout en réfléchissant sur la place et le rôle de l'expérience esthétique dans les pratiques artistiques elles-mêmes. À titre d'exemple, voici quelques questions pouvant être traitées dans le cours. Quelles sont les facultés humaines en cause dans le jugement esthétique et dans la création artistique? Quel est le rôle de l'imagination en art et en esthétique par rapport à l'utilisation que nous en faisons en science ou dans la vie de tous les jours? Pourquoi le sentiment de beauté nous donne-t-il tantôt le désir de vouloir le communiquer aux autres tantôt l'envie irrésistible de créer une oeuvre d'art? Que voulons-nous dire lorsque nous affirmons d'une chose qu'elle est sublime, tragique, mélancolique, romantique, grotesque, kitsch, etc.? Sur quels critères repose l'articulation de nos différents jugements de goût et à partir de quels types de condition, d'intuition ou de règle s'effectue la production des oeuvres de l'art?

PHI6013 - Lectures dirigées

Série de lectures sous la direction d'un professeur. Ces lectures portent sur des textes qui sont connexes au sujet de thèse du candidat, mais qui ne constituent pas le corpus sur lequel porte la thèse en priorité. Le programme de lectures dirigées comporte une série de rencontres entre l'étudiant et le professeur. L'étudiant doit réaliser au moins un travail écrit.

PHI6069 - Projet de thèse

Cette activité fait suite à l'Examen doctoral et aux Lectures dirigées dans une succession menant à la rédaction de la thèse. L'étudiant-e doit y être inscrit au plus tard à son huitième trimestre d'inscription lorsqu'il/elle chemine à temps complet. L'étudiant-e présente son projet de thèse au directeur ou à la directrice du comité du programme de son institution d'attache. Le directeur ou la directrice concerné-e, sur consultation de son comité, forme un jury de trois professeurs chargés d'en faire l'évaluation.

Modalités :

Le projet de thèse, qui consiste en un texte de 20 à 30 pages à double interligne, doit comprendre : 1. L'énoncé de la problématique et ses enjeux; 2. L'hypothèse de recherche et les objectifs; 3. L'état de la question dans la littérature spécialisée; 4. Le plan et la méthodologie retenus pour la thèse; 5. La bibliographie (ordre suggéré).

Le comité de cycles supérieurs forme un jury de trois professeur-e-s ou spécialistes titulaires d'un doctorat chargé-e-s d'en faire l'évaluation, dont au moins un évaluateur externe. Le directeur de l'étudiant-e fait partie du jury. Dans le cas d'une co-direction, les deux directeurs comptent comme une seule personne. Le jury devra s'assurer que le projet est réalisable dans le cadre d'une thèse de doctorat, que sa réalisation est susceptible de constituer une contribution significative au domaine de la philosophie, que l'approche adoptée par le/la candidat-e est appropriée et que le/la

candidat-e a les qualifications requises pour mener à terme ce projet. Avant la fin du trimestre concerné, l'étudiant-e fait une présentation de son projet en une vingtaine de minutes devant le jury d'évaluation, suivie d'une période de discussion. Au terme de cette soutenance de projet, une notation succès-échec (S-E) est accordée suivant la recommandation émise par la majorité des membres du jury.

Un-e étudiant-e qui échoue à cette épreuve ne peut se présenter qu'une seule autre fois, à sa prochaine session d'inscription.

Cours optionnels (12 crédits)

Cours optionnels (12 crédits)

L'étudiante choisit parmi la liste de cours suivants :

ART6003 - Méthodologie en recherche création

Ce cours permettra à l'étudiant de développer une attitude de recherche création afin d'établir les rapports complexes qui lient la pratique artistique et la théorie en général.

Le but de ce cours théorique est d'amener l'étudiant à construire une réflexion sur sa pratique ainsi que sur l'art, son rôle et sa transformation dans le contexte contemporain. En ce sens, le cours permet à l'étudiant d'identifier des idées, des concepts et des théories pertinentes pour son projet de recherche création. Ceci lui permettra de préciser les orientations qui concernent la méthodologie, la problématique, la thématique, le cadre théorique et pratique du projet de recherche création.

Le cours permet l'apprentissage et l'exploration d'outils méthodologiques, conceptuels, critiques et réflexifs (tels la revue de la littérature, la bibliographie des sources théoriques, les influences artistiques, les discussions, les constatations sur le travail en atelier et le développement d'un plan de la diffusion du projet de recherche création), en vue de la rédaction du volet textuel du projet de recherche création immanent à la production artistique de l'étudiant.

ART6005 - Projet dirigé en recherche création

Ce cours pratique permet différentes formules pédagogiques qui peuvent se dérouler en atelier, en milieu universitaire ou sous forme de stage en milieu de pratique artistique.

Réalisation d'une oeuvre en lien avec les objectifs de recherche-crédation de l'étudiant.

Au terme de cette activité, l'étudiant devra présenter sa production ainsi qu'une synthèse de son expérience selon la formule empruntée.

ART6006 - Sens et expérience

Exploration des dimensions affective, réflexive et cognitive de l'expérience esthétique. Étude de la subjectivité et de l'objectivité en recherche, en création artistique et durant le processus de création.

Ce cours alliant la théorie et la pratique permet à l'étudiant de réfléchir et de théoriser sur sa pratique. L'étudiant aura à développer une réflexion rétrospective et prospective de son processus de création personnel. Cette réflexion sera présentée sous forme d'un texte écrit.

ART6010 - Approches interdisciplinaires en arts : fondements, pratiques et théories

Études des formes que prend l'interdisciplinarité en contexte artistique (création, enseignement) contemporain. Exploration d'approches composites de recherche et de création (formes, disciplines, techniques, idéologies). Réflexion sur le discours, les effets, les enjeux et la faisabilité de projets interdisciplinaires. Ce cours alliant la théorie et la pratique, permet à l'étudiant d'établir des liens, pour lui-même ou avec des collègues, entre son domaine d'intervention et des domaines complémentaires. L'étudiant devra réaliser un projet interdisciplinaire.

ART6012 - La question du genre, identité, féminisme, post-colonialisme

Ce cours vise à permettre à l'étudiant.e d'appréhender les phénomènes de diversités et d'équité à travers sa recherche création. En abordant divers courants de pensées issus du féminisme, l'étudiant.e sera amené.e à s'ouvrir à la question inhérente au genre, en croisant identité, sexe, classe et race. Étude des problématiques reliées aux différences sexuelles, culturelles et construites liées au genre dans la production actuelle en art.

Approfondissement de la question du système patriarcal en lien avec le post colonialisme.

Ce cours en recherche création se donnera grâce à une approche transversale et pluridisciplinaire en art afin d'en bonifier le contenu.